

# ARBITRAGE MARCHÉ DU TRAVAIL ET MARCHÉ DOMESTIQUE

Latif Dramani, CREFAT, Université de Thiès, Sénégal

Oumy Laye, ANSD, Sénégal

Sene Ndeye Sokhor, ANSD, Sénégal

## Résumé

Dans la recherche du bien-être, les familles consacrent beaucoup de temps aux travaux domestiques notamment faire la cuisine, le nettoyage, la lessive, s'occuper des enfants et prendre soin des personnes âgées. Pourtant, ces différentes activités domestiques, appelées « production des ménages » ne sont pas considérées comme une activité économique génératrice de revenus et sont insuffisamment prises en compte dans les comptes nationaux.

Les travaux de Stiglitz et al, 2009 mettent en exergue la nécessité de mesurer cette production domestique, pour la prendre en compte dans le calcul du niveau de vie des ménages.

La méthode des National Time Transfer Account (NTTA) a été utilisée pour mesurer le temps consacré aux activités domestiques. L'enquête ESPS de 2011 a permis de mesurer le temps consacré aux activités domestiques. Les résultats ont montré que le temps de travail domestique est en moyenne de 7 heures par jour chez les femmes alors qu'il est de 30 minutes par jour chez les hommes. L'enquête a montré que sur le marché du travail rémunéré, le niveau de participation des hommes au marché du travail est nettement supérieur à celui des femmes avec 55,2% des hommes potentiellement actifs occupés contre 34,3% pour les femmes. D'ailleurs, l'estimation de la contribution des femmes à la création de la richesse a montré que les femmes génèrent 35% du revenu du travail contre 65% pour les hommes en 2011. Sur le marché domestique par contre, les femmes génèrent 63% de la production domestique et les hommes 37% de cette même production en 2011.

Ces résultats mettent en évidence l'existence d'un arbitrage implicite dans les ménages concernant le travail domestique et le travail rémunéré. Dans un monde où le temps est de plus en plus monétisé, il est intéressant de s'interroger sur l'avenir du travail domestique au Sénégal, et en Afrique en général.

## **Abstract**

In search of well-being, families devote much time on domestic activities including cooking, cleaning, laundry, care for children and senior. Yet these various domestic activities, called "domestic production" are not regarded as an income-generating economic activity and are not sufficiently taken into consideration in the national accounts. The work of Stiglitz et al. (2009) highlight the need to measure this domestic production, to be taken into account in the calculation of household living standards.

The method of the National Time Transfer Account (NTTA) was used to measure the time spent on domestic activities. The survey ESPS of 2011 allowed to measure the time spent on domestic activities. The results showed that domestic work time is an average of 7 hours per day for women while it is 30 minutes a day for men. The survey showed that in the paid labor market, the level of men participation in the labor market is significantly higher than that of women with 55.2% of active employed men against 34.3% of active employed women. Moreover, the estimation of women's contribution to the creation of wealth has shown that women produce 35% of the labor income against 65% for men in 2011. By contrast, concerning domestic work, women produce 63% of domestic production and men 37% of this production in 2011.

These results demonstrate the existence of an implicit arbitration in households for domestic activity and paid work. In a world where time is increasingly monetized, it is interesting to wonder about the future of domestic work in Senegal and in Africa in general.

## INTRODUCTION

Au Sénégal, le marché du travail est caractérisé par de nombreux déséquilibres. Le taux de chômage des jeunes reste élevé aussi bien chez les hommes que chez les femmes, et le secteur économique est fortement informel. D'après le dernier Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) de 2013, le taux de chômage déclaré<sup>1</sup> au Sénégal est de 25,7%. Une des causes de la faiblesse de l'économie sénégalaise pourrait provenir de l'insuffisance de l'épargne des ménages. Cette insuffisance est directement liée aux faibles revenus distribués par le marché du travail qui ne couvrent pas suffisamment la consommation dans le but de dégager une épargne suffisante qui servira d'investissement. Cependant, ces difficultés ne sont pas les seules qui caractérisent ce secteur.

Des différences de comportements entre les hommes et les femmes dans leurs rapports avec le marché du travail existent et sont très peu étudiés. Ces rapports entretiennent une certaine connexion entre la vie sociale et plus précisément le milieu familial ou la production domestique est un fait incontournable qui occupent une large place du temps disponible des personnes. Cette étude a pour but de comprendre le mécanisme d'arbitrage qui intervient chez les hommes et les femmes concernant le marché du travail et le marché domestique.

Dans cet article, il sera présenté d'abord le contexte de l'étude et la revue de la littérature théorique et empirique développées autour de l'arbitrage entre le travail domestique et marchand. Ensuite la partie méthodologie présentera la méthode des Comptes de transferts Nationaux (NTA) et celle sur les Comptes Nationaux de transfert en temps (NTTA) qui seront utilisés dans le cadre de ce travail. La partie analyse sera effectuée par la suite pour comprendre le mécanisme d'arbitrage. Enfin une dernière partie sera consacrée à la discussion.

### I. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

L'avancée des conditions favorables à l'emploi féminin depuis des décennies a consacré une profonde mutation des sociétés occidentales. L'ampleur de ce phénomène touche également dans une proportion moindre les pays en développement qui sont caractérisés par des défaillances structurelles sources de nombreux problèmes sur le marché de l'emploi. En effet, le contexte mondial actuel qui prône l'égalité entre les sexes s'inscrit dans toutes les politiques économiques et sociales partout à travers le monde.

En 1979, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes qui fut le premier traité international de ce genre, marque le début de la mobilisation pour l'égalité des sexes. Il sera suivi par la plateforme de Beijing et la mise en place de vastes plans d'actions ayant pour but l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes suivant douze domaines jugés prioritaires<sup>2</sup>. Très avancé sur la promotion de l'emploi féminin, les directives européennes des années 80 et 90 avaient pour objectif de combattre toute forme de discrimination de genre et protéger

---

<sup>1</sup>

<sup>2</sup> La pauvreté, l'éducation, la santé, la violence, le conflit armé, les disparités économiques, le partage du pouvoir, les institutions, les droits de l'homme, les médias, l'environnement et la petite fille.

l'emploi partiel sur le marché du travail ainsi que de garantir une bonne relation entre maternité et emploi. L'élaboration de l'axe clé du développement de l'emploi féminin qui fait partie intégrante de la stratégie européenne de l'emploi en 1997 a constitué une avancée dans les politiques des Etats européennes. Aujourd'hui, la situation sociale et démographique en Europe est à la source de nombreuses interrogations concernant l'augmentation de la demande de travail, le déclin démographique, le rôle des parents dans l'encadrement des plus jeunes.

Ainsi, centré sur l'émancipation des femmes et l'égalité entre les sexes depuis la seconde guerre mondiale, une transition des politiques européennes s'opère depuis des décennies vers des objectifs plus orientés sur le bien être familiale en mettant l'accent à la fois sur les politiques d'emploi et les politiques sociales et familiales. Face à ces évolutions, l'analyse économique s'est enrichi de nouvelles approches et concepts qui effectuent un lien entre la vie économique et social. La connexion entre les difficultés sociales et économiques que rencontrent les sociétés occidentales avec l'organisation familiale est évidente. La famille est le maillon de toutes sociétés, son fonctionnement et son organisation entretiennent une relation complexe avec la sphère économique en particulier le marché du travail. Tantôt les rôles et responsabilités familiales influent sur le marché du travail, tantôt la sphère économique consacre une restructuration des rôles dans les familles. L'arbitrage entre le travail domestique et le travail marchand constitue l'une des formes des liens complexes entre la cellule familiale et la vie économique.

En effet l'importance du travail domestique a toujours été connue mais peu prise en compte dans l'analyse économique. Aujourd'hui, tant au niveau des pays développés que des pays sous-développés, le travail domestique reste un aspect central dans la vie familial et prend une large partie du temps des personnes particulièrement de celui des femmes. C'est ainsi que Goldschmidt, Clermont et al (1995) ont montré qu'une grande partie du temps disponible hors du marché du travail est destiné à produire des biens domestiques. De plus des recherches dans les pays occidentaux montrent que « La production domestique représente 60 à 80% du temps total de travail pour les femmes, et seulement 30 à 40 % de ce même total pour les hommes. » (Sofer, 2005).

En Afrique, particulièrement au Sénégal la plupart des politiques de genres des derniers années se sont inscrites dans le cadre de l'objectif 3 des OMD cherchant à assurer l'égalité entre hommes et femmes en matière d'éducation, d'emploi non agricole et de participation à la prise de décisions à l'horizon 2015. Cependant les politiques rencontrent toujours les mêmes difficultés qui trouvent ses racines dans une forme de spécialisation des femmes au niveau de la production domestique au vu de leurs sous représentativité au niveau du marché du travail rémunérée. le bilan sur l'évaluation des indicateurs des OMD dressé par les nations unis montre que malgré les avancés l'inégalité entre les sexes persiste « Dans 85 % des 92 pays disposant de données sur le taux de chômage par niveau d'éducation pour les années 2012-2013, les femmes ayant reçu une éducation supérieure connaissent des taux de chômage plus élevés que les hommes ayant le même niveau d'éducation.» (Nations unis, Rapport 2015). Est-il vrai qu'au Sénégal les hommes sont plus actifs sur le marché du travail que les femmes? Existe-t-il réellement une spécialisation des deux sexes concernant le marché domestique et celui du travail? Est-ce que la production domestique est le seul fait de la gent féminine ou bien les hommes y ont 'ils leurs parts et sous quels formes? Toutes ces

interrogations s'avèrent importantes pour comprendre l'arbitrage entre le travail domestique et le travail marchand dans le contexte du Sénégal.

## **II. REVUE SELECTIVE DE LA LITTERATURE**

Cette partie sera composée de deux sections. Dans la première, une revue de la littérature théorique sera d'abord effectuée et sera suivi de la revue empirique concernant les travaux et les principaux résultats déjà développés dans la seconde section.

### **II.1. REVUE THEORIQUE**

Face aux limites du modèle classique d'offre de travail qui ne prend en compte que la dichotomie travail et loisir, l'analyse économique s'est enrichi ces dernières années avec de nouvelles théories cherchant à prendre en compte le travail domestique comme alternative au travail rémunéré dont les plus remarquables sont les travaux en économie familiale de Becker, la théorie des stratégies de survie qui incorpore la dimension de la pauvreté et enfin les théories du capital humain.

#### ***II.1.1 LA DIVISION DU TRAVAIL AU SEIN DU MENAGE***

C'est à Becker que l'on doit la conception la plus complète du nouveau cadre d'analyse de l'arbitrage entre travail domestique et travail marchand. Le premier aspect important de cette théorie est la modification de la fonction économique du ménage. Ce dernier n'est plus constitué de personnes obéissant séparément à la rationalité individuelle qui les conduit à maximiser leur utilité à travers la consommation de biens et de loisirs. Pour Becker le ménage est aussi une unité de production de biens domestiques. L'organisation du ménage est d'abord le soubassement de cette théorie.

En effet, le mariage offre l'opportunité aux conjoints de mettre en commun leurs ressources et leurs intérêts dans la maximisation du bien être de leur famille. La maximisation d'une utilité collective au sein du ménage nécessite que les deux conjoints soient aptes d'abord à coopérer pour atteindre cet objectif tout en mettant en avant les intérêts collectifs au-delà des intérêts individuels. C'est à partir seulement de ce moment que la distribution des gains résultant de cette maximisation sera Pareto optimal pour pouvoir maintenir cette coopération. Cependant, cette hypothèse reste fragilisée par le non-respect des engagements des partenaires. Face à cette limite, Becker évoque l'altruisme du chef de ménage pour justifier la coopération de long terme entre les époux. Le chef de famille est considéré alors comme une personne au sein du ménage dont la fonction d'utilité est influencée de manière positive par la fonction de consommation de tous les membres de son ménage. Son altruisme se manifeste donc par la prise en compte des intérêts des autres membres de son ménage dans son propre programme de maximisation de son utilité individuel. Il agit envers ces derniers en effectuant des transferts. Ainsi, bien que « économiquement égoïstes », les membres de la famille ont tout intérêt à ce que chacun d'entre eux puisse jouir d'un niveau minimum de bien pour mieux bénéficier des transferts du chef de ménage. En effet, s'il arrivait qu'un membre puisse être désavantagé dans la répartition des biens, les transferts du chef de ménage se feront vers ce dernier au détriment des autres membres du ménage.

C'est à partir seulement de cette organisation du ménage que celui-ci peut se transformer en une unité de production de biens domestique à partir de deux inputs que sont le temps et les biens marchands. Le processus de production va mettre en évidence les prix implicites des biens domestiques qui vont déterminer à leur tour l'allocation du temps. Pour la première fois dans l'analyse économique, le temps alloué au travail marchand ne dépend plus d'un arbitrage entre la consommation et le loisir mais découle plutôt d'un arbitrage sur les choix de production des biens domestiques. Considérant ainsi que les époux coopèrent dans la maximisation du bien-être de la famille en mettant en commun leur temps et leur revenu, celle-ci est plus vite atteinte lorsqu'il y'a une spécialisation des membres du ménage. La division du travail prend alors une tournure bien particulière au sein du ménage sous l'angle des avantages comparatifs. C'est ainsi que, les femmes auront donc plus tendance à allouer une grande partie de leur temps au travail domestique à l'opposé de leur homologue masculin.

### **II.1.2 LE CAPITAL HUMAIN**

D'après cette théorie, ce sont les individus qui accumulent plus de capital humain qui ont accès aux emplois les plus rémunérateurs sur le marché du travail. Le travail n'est plus considéré comme homogène et sa qualité est liée au niveau de la formation professionnelle. Autrement dit, si un individu a une faible accumulation de capital humain il aura tendance à avoir une faible participation sur le marché du travail. Cette théorie prolonge la division sexuelle du travail de Becker en montrant que si la spécialisation des membres de la famille selon leurs avantages comparatifs augmente le bien être, l'investissement en capital humain n'y est pas neutre. En effet lorsque les membres de la famille accumulent du capital humain pour chacune de leur spécialisation, ils augmentent par la même occasion le rendement du facteur temps de travail aussi bien domestique que marchand. C'est ce que Becker illustre par ces mots « *Si tous les membres d'un ménage efficient disposent d'avantages comparatifs différents, alors pas plus d'un membre n'allouera son temps à la fois dans les secteurs marchand et domestique. Quiconque disposant d'un avantage comparatif plus important sur le marché et quiconque ayant un avantage comparatif plus important dans le secteur domestique se spécialisera totalement dans chaque secteur* » (BECKER, 1981).

### **II.1.3 LA THEORIE DES STRATEGIES DE SURVIE**

Cette théorie est celle qui semble plus contredire la division sexuelle du travail ainsi que le capital humain. Bien que son cadre d'analyse se situe au sein de la famille comme les théories précédentes, l'introduction de la pauvreté est un facteur novateur qui influence les comportements individuels. En effet un ménage qui se trouve dans une situation de rareté des biens a tendance à mobiliser l'essentiel de sa force de travail vers le marché marchand. L'arbitrage entre le marché domestique et le marché marchand est ici influencé par les degrés de précarité. De ce fait, la rupture entre les théories de la division du travail et du capital humain est nette dans la mesure où des personnes avec un faible niveau d'éducation se retrouvent plus dans le marché du travail rémunéré que domestique et que malgré leur avantage comparatif dans le secteur domestique des femmes exercent davantage dans le marché du travail. Cette théorie de Duque et Pastrana reste très actuelle dans le cadre des pays en voie de développement car elle met en évidence les formes d'organisations des ménages pauvres pour leur survie.

## **II.2 REVUE EMPIRIQUE**

Dans un cadre d'analyse associant les modèles d'allocation optimal du temps, certains auteurs ont eu a trouvé des résultats intéressants sur le comportement d'arbitrage entre

marché domestique et marché du travail marchand au sein du ménage. D'après les études menées en France, la répartition du temps de travail domestique entre les deux conjoints dépend de leur durée de vie professionnelle et de la présence d'enfant. En effet lorsque la femme est inactive sur le marché du travail marchand, le volume du travail domestique du mari est réduit de 25 à 30 mn tandis que lorsque la femme travaille en temps plein sa durée de travail domestique baisse de 30 à 45mn. La présence d'enfant est génératrice de supplément de travail domestique particulièrement pour la femme. D'après les études de Fermanian lagarde (1999), la durée du travail domestique de la femme augmente d'une heure par jour en présence d'enfant tandis que le volume de travail marchand est réduit de plus d'une heure par semaine et de plus de quatre heures en présence de quatre enfants. Chez l'homme, au contraire, la présence d'enfant augmente son volume de travail marchand de trente minutes par enfant supplémentaire. La variable montant des revenus par contre n'a pas d'impact sur la répartition du temps entre travail domestique et travail rémunéré (Glaude, 1999).

Blossfeld et al. (2001) ont mis en évidence la trajectoire sociale du couple sur l'arbitrage entre travail domestique et travail marchand. Il remarque un fait assez intéressant dans le comportement dynamique des couples. En effet lorsque le mari atteint un niveau social élevé la femme a tendance à se retirer du marché du travail rémunéré. Ainsi plus le mari est professionnellement épanoui plus la femme semble se spécialisait uniquement dans le secteur domestique.

Dans un contexte africain, la théorie du capital humain et celle sur les stratégies de survie sont les plus avancées pour expliquer le choix des individus. Dans une étude fait au Mali, Gakou (2001), montre que lorsque les femmes atteignent les mêmes niveaux d'études que les hommes, elles ont les mêmes chances que ces derniers dans le marché du travail rémunéré. Cependant, au mali comme dans la plupart des pays subsahariennes, le marché du travail est dans un contexte très défavorable et à cela s'ajoute les faibles rendements agricoles. L'étendu de la précarité pousse alors les femmes appartenant à des ménages pauvres à s'insérer sur le marché du travail rémunéré en même temps que le marché domestique. « *Elles sont contraintes soit à mener conjointement étude et travail, soit à travailler et à assurer leur rôle de mère* » (Gakou 2001).

### **III. METHODOLOGIE ET DONNEES DE L'ETUDE**

Dans cette étude, il sera utilisé une autre approche qui s'écarte des approches économétriques généralement trouvées dans certaines études empiriques. Il s'agit de la méthode des comptes de transferts nationaux (NTA) et celle des Comptes Nationaux de transferts en temps (NTTA). La première méthode (NTA) est basée sur une approche comptable qui désagrège les comptes nationaux suivant l'âge et le sexe tandis que l'approche NTTA permet la valorisation de la production et de la consommation domestique qui sont non prise en compte dans la comptabilité nationale.

#### **III.1 LA METHODOLOGIE DES COMPTES DE TRANSFERTS NATIONAUX (NTA) : EVALUATION DES AGREGATS DU MARCHE DU TRAVAIL**



Le but de la méthode des comptes de transferts Nationaux (NTA) est de montrer la manière dont est organisée la production ainsi que la répartition des biens économiques au fil des âges. Il se base sur l'équation du déficit du cycle de vie ci-dessous

$$C(a) - Y(a) = T_+(a) - T_-(a) + Yc(a) - S(a) \quad (1)$$

Avec  $Y(a)$  : Revenu du travail à l'âge  $a$

$C(a)$  : la consommation à l'âge  $a$

$T_+(a)$  : les transferts publics et privés reçus

$T_-(a)$  : les transferts publics et privés versés

$Yc(a)$  : Le revenu du capital

$S$  : l'épargne

Le premier terme de l'équation est le déficit du cycle de vie qui peut présenter un signe positif ou négatif selon que la personne âgée de  $a$  années ait une position excédentaire ou déficitaire par rapport au financement de sa consommation par les revenus de son offre de travail. Le deuxième terme montre la manière dont est financé le déficit du cycle de vie à travers les transferts, les revenus du capital et l'épargne. La première étape de la méthodologie des NTA est donc de déterminer les profils d'âge de la consommation et des revenus du travail.

### ***III.1.1 DETERMINATION DES PROFILS INDIVIDUELS OU MOYENS DE LA CONSOMMATION ET DU REVENU DU TRAVAIL***

La détermination des profils d'âge de la consommation et du revenu du travail consiste dans la méthode NTA à calculer ses agrégats économiques suivant le sexe et l'âge. Cette étape est sans doute la plus complexe car elle nécessite à la fois l'exploitation des comptes nationaux et des enquêtes sur les ménages. Le calcul des profils moyens fait intervenir différents types de désagrégation que sont la régression linéaire et la répartition des composantes des agrégats suivant la règle ad hoc défini dans la méthode NTA (exemple de l'échelle d'équivalence pour la répartition de la composante autres consommations dans la consommation privée).

### ***III.1.2 LES PROFILS PAR AGE DE LA CONSOMMATION ET DU REVENU DU TRAVAIL***

Après l'obtention des profils moyens de la consommation et du revenu du travail, les étapes suivantes vont permettre l'obtention des profils d'âge de la consommation et du revenu agrégés pour le calcul du déficit du cycle de vie.

#### **a. Lissage des profils moyens**

Les profils moyens présentent généralement des fluctuations dues à la taille de l'échantillon au cours des différents âges. C'est le cas de la taille de l'échantillon au niveau des âges élevés, en effet plus l'âge augmente moins seront les observations. Dans la méthode NTA on utilise la méthode du super smoother de FRIENDMAN.

#### **b. Agrégation des profils moyens**

Il s'agira d'utiliser les données démographiques plus précisément le nombre de personnes d'âge  $a$  pour les deux sexes afin d'agréger la consommation et le revenu du travail.



### **c. Ajustement des profils**

Une fois obtenu les profils agrégés de la consommation et du revenu du travail, il faudra procéder à un ajustement de ces profils par le recours aux agrégats macroéconomiques issus de la comptabilité nationale. L'ajustement permet d'assurer la cohérence entre les comptes de transferts nationaux et celle de la comptabilité nationale.

## **III.2 LA METHODOLOGIE DES COMPTES NATIONAUX DE TRANSFERTS EN TEMPS (NTTA) : EVALUATION DES GRANDEURS DU MARCHÉ DOMESTIQUE**

La méthode NTTA vise à calculer des profils de consommation et de revenu non prise au niveau de la comptabilité nationale. Il s'agit en l'occurrence de la consommation et de la production domestique. La méthode NTTA repose par conséquent sur la collecte de donnée préalable sur l'emploi du temps dans les tâches domestiques.

La production domestique est calculée en valorisant le nombre d'heure que les individus ont consacré aux différents travaux domestiques. Dans la méthode NTTA, deux approches de valorisation du temps sont généralement utilisés : l'approche du cout de remplacement et l'approche par le cout d'opportunité. Dans le cadre de cette étude, l'approche utilisée est celle du cout de remplacement. Ainsi chaque heure de travail ménagère sera valorisé au prix d'achat si ce bien devrait être acheté sur le marché marchand. La valorisation du linge faite par un membre de la famille sera ainsi valorisée au salaire horaire de la lessive qu'il aurait payé sur le marché du travail pour jouir de ce service.

## **III.3 PRESENTATION DES DONNEES DE L'ETUDE**

Les données de l'étude sont issues de l'enquête ESPSII réalisé au Sénégal en 2011. L'ESPS II est une enquête nationale qui a collecté des données sur l'éducation, la santé, l'emploi, le patrimoine et le confort des ménages, l'accès aux services communautaires de base et les dépenses des ménages, le point de vue des populations sur leurs conditions de vie et leurs attentes de la part de l'Etat, la pratique religieuse, les chocs et les changements climatiques. Le plan d'échantillonnage prévoyait une base initiale de 20250 ménages, l'échantillon final effectivement collecté fut de 17891 ménages, soit un taux de couverture de 88%. Le calcul des profils de la consommation sont basés sur les données collectait par l'ESPSII dans la sections des dépenses des ménages. Cette section a donc fournit les variables clés utilisés que sont : les dépenses des produits alimentaires, des produits non alimentaires, de santé, d'éducation, de logement et des dépenses exceptionnelles en biens et services, restant à leur charge.

La base de données comprend également les variables sur les durées du temps de travail domestique au sein des ménages. Les activités domestiques sont prises au sens large et concernent les activités domestiques divisés en deux catégories : les tâches domestiques et les services de soins aux enfants et aux personnes âgés. Les tâches domestiques concernent le linge, la cuisine, le nettoyage, les courses, l'approvisionnement en eau et en bois, l'entretien et la réparation et les autres taches regroupé dans le labelle autre.

## **IV. ANALYSE DE L'ARBITRAGE ENTRE MARCHÉ DU TRAVAIL ET MARCHÉ DOMESTIQUE**

Pour comprendre le mécanisme de l'arbitrage entre le marché du travail domestique et le marché du travail, il est obligatoire de comprendre le fonctionnement de chacun des deux marchés pris isolément. Cette section sera divisée en trois parties. Dans la

première partie, l'application de la méthodologie NTA apporte une contribution majeure dans la compréhension des comportements sur le marché du travail. Ensuite, grâce à la méthodologie NTTA la même analyse sera effectuée sur le marché du travail domestique pour comprendre ainsi son fonctionnement. Enfin dans un troisième temps, il sera effectué un rapprochement entre les deux analyses.

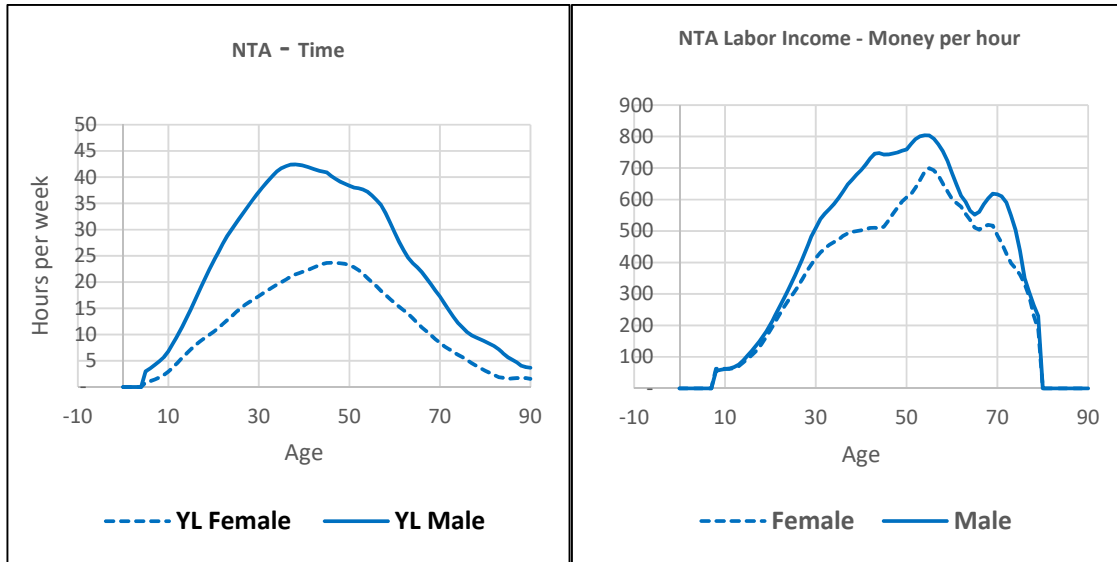
#### IV.1 LE MARCHE DU TRAVAIL : INEGALITES ENTRE LES SEXES

La figure 1 montre les durées du temps de travail des hommes et des femmes ainsi que le revenu horaire sur le marché du travail.

Le temps de travail des hommes est supérieur à celle des femmes sur le marché marchand. En effet, le nombre d'heures de travail par semaine pour les hommes dépasse largement celui des femmes quel que soit l'âge. L'écart étant réduit aux jeunes âges (moins de 10ans), elle commence à s'amplifier à partir de 10 ans en passant par l'adolescence jusqu'à l'âge adulte. Le plus grand écart entre le temps de travail marchand masculin et féminin est observé entre l'âge de 20 ans à 50 ans, le temps de travail des hommes fait presque le double de celle des femmes. En effet, à 20 ans une femme consacre en moyenne 12 heures de travail par semaine contre 24 heures pour un homme du même âge. A 30ans, une femme travaille 17 heures en moyenne par semaine tandis qu'un homme en fait 37 heures. Vers 40 ans, la femme travaille en moyenne 22 heures par semaine tandis que l'homme en effectue en moyenne 42 heures. Ce dédoublement du temps de travail masculin sur celui des femmes est maintenu jusqu'aux alentours de 50 ans (47 et 48 ans plus précisément). Ainsi, au-delà de 50 ans le temps de travail des hommes ne dédouble plus celle des femmes mais reste encore largement supérieure. Cette déclinaison du travail masculin est certainement due à la retraite progressive de la plupart d'entre eux de la vie active à partir de cet âge.

En ce qui concerne le salaire horaire du marché du travail, les hommes gagnent plus que les femmes à n'importe quel âge considéré au-delà de 15ans. Cet écart entre le salaire horaire d'un homme et d'une femme est surtout observé entre 30 ans et 55 ans puis entre 67 et 77 ans.

Figure 1: Temps de travail et revenu du travail des hommes et des femmes



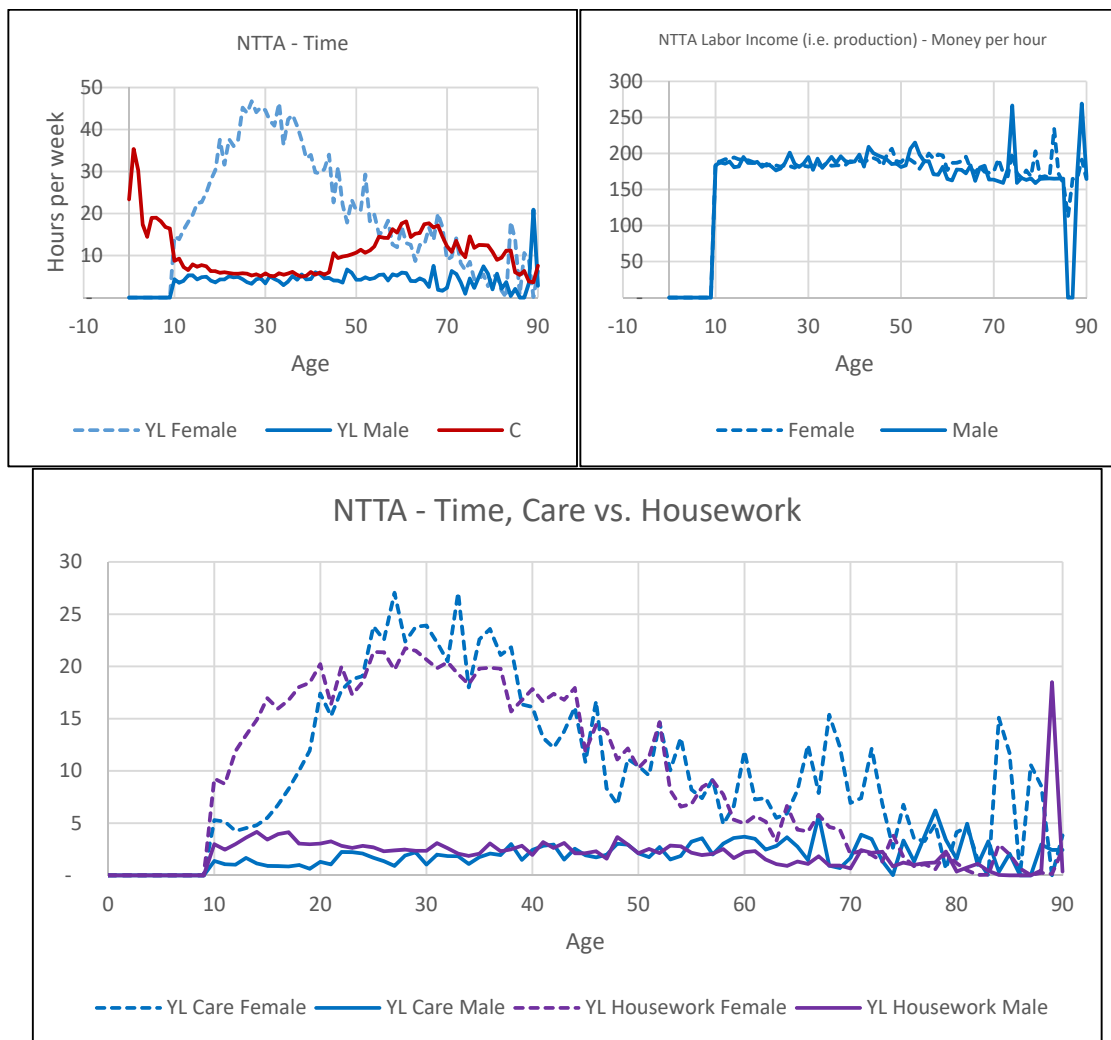
Source : Calculs des auteurs, CREFAT 2016

#### IV.2 LE MARCHÉ DU TRAVAIL DOMESTIQUE : LA SUPREMATIE DE LA SPECIALISATION FEMININE SUR LES HOMMES

Les graphiques ci-dessous (figure 2) illustrent la situation du marché du travail domestique. Il s'agit plus précisément du temps de travail domestique et sa valorisation au cout horaire.

Sur le marché du travail domestique, la suprématie des femmes sur les hommes apparait nettement. En effet, lorsqu'on s'intéresse d'abord au temps de travail domestique (première graphe à droite de la Figure 2), on constate que celui des femmes est de trois fois supérieur dès l'âge de 10 ans à celui de la gente masculine. Cette écart se creuse au-delà de 10 ans jusqu'à l'âge adulte. Ainsi, entre 10 et 20 ans les jeunes filles consacrent entre 15h et 37 heures par semaine de leur temps aux travaux domestiques, alors que les hommes de la même classe d'âge consacrent moins de 5h de temps aux travaux domestiques. Entre 20 et 40 ans le temps de travail domestique grimpe pour les femmes, l'intervalle de temps se situe entre 35 à 47 heures par semaine. L'offre de travail des hommes reste toujours inférieure à 5 heures. Cette augmentation continue du temps de travail domestique de la femme depuis l'âge de 10 ans est expliquée en grande partie par les tâches domestiques d'abord entre 10 ans et 20 ans et par les services de soins qu'elles offrent entre 20 et 40 ans (troisième graphe de la figure 3). Ainsi, les jeunes filles de la tranche d'âge 10 à 20 ans sont plus spécialisées dans les tâches domestiques (ménage, cuisine, linge, approvisionnement en eau ...) alors que les femmes de 20 à 40 ans le sont plus dans la fourniture de services de soins aux autres membres de la famille (soins enfants et personnes âgées). Au-delà de 40 ans le nombre d'heures de travail domestique des femmes diminuent progressivement avec l'âge tout en restant largement supérieur à celui de l'homme.

Figure 2: Temps et cout horaire du travail domestique



Source : Calculs des auteurs, CREFAT 2016

### IV.3 SYNTHÈSE SUR LA SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DOMESTIQUE

La Figure ci-dessous montre le temps global de travail (graphe 1), le salaire horaire total (graphe 2) et la valorisation de la production totale (graphe 3).

Lorsque l'on considère séparément le marché du travail et le marché domestique, il apparaît comme déjà signalé dans les théories de l'économie familiale de Becker qu'au Sénégal l'arbitrage entre le marché domestique et le marché du travail est dirigé dans le sens d'une spécialisation des femmes sur le marché domestique et d'une spécialisation des hommes sur le marché du travail. Le graphe 1 (figure 3) montre cependant qu'en considérant les deux marchés (domestique et marchand), les femmes offrent plus de travail que les hommes entre 10 ans et 50 ans. Malgré ce constat sur une période de vie longue de 40 ans, les femmes gagnent moins que leur homologue masculin si on considère le revenu horaire total sur les deux marchés (graphe 2). Cette inégalité du revenu horaire trouve surtout son explication sur le marché du travail qui désavantage considérablement les femmes. En effet, la rémunération sur le marché du travail est plus

intéressante que celle sur le marché domestique. En moyenne, si on considère l'ensemble des travaux domestiques, le salaire horaire maximum ne dépasse pas 200F l'heure tandis que le salaire horaire sur le marché du travail rémunéré peut atteindre jusqu'à quatre fois plus, soit 800F à l'heure. En effet même si les femmes devaient être rémunérées pour les tâches domestiques auxquelles elles offrent l'essentiel de leur temps, elles resteraient sous rémunérées sur les deux marchés. Elles ne pourraient qu'atteindre un revenu horaire moyen de 475 francs sur l'ensemble des deux marchés alors que ce revenu horaire est de 750 en moyenne pour les hommes soit une différence de 300 francs à l'heure. Cette situation explique le fait que le revenu global des hommes soit largement supérieur à celui des femmes dès l'âge de 25 ans (graphe 3).

Figure 3: Temps globale de travail , salaire horaire totale et la valorisation de la production totale



Source : Calculs des auteurs, CREFAT

## V. DISCUSSION

L'inégalité du temps de travail marchand et du revenu sur le marché du travail constitue un frein à l'égalité des sexes au Sénégal. La faible offre de travail rémunéré positionne les femmes en meilleures postures pour les tâches domestiques et les services de soins. De même, le revenu horaire moyen d'une femme sur le marché du travail qui est bien moindre que celui des hommes ne facilite pas la position déjà désavantageuse de ces dernières sur ce marché. Il serait intéressant de pousser la réflexion sur les soubassements d'une telle situation. S'agit-il en effet d'un libre choix des femmes de se spécialiser dans la production domestique comme l'affirme la théorie de la division du travail au sein du ménage? Il est évident qu'un libre choix ne soit pas l'unique hypothèse qui peut expliquer cette spécialisation des femmes. En effet, au Sénégal, malgré les avancées en termes d'éducation des filles, le maintien de ces dernières une fois la scolarisation amorcée est un autre problème souvent décrié. De ce fait, Le taux d'achèvement des études supérieures des femmes peut être largement inférieure à celui des hommes ce qui positionnent ces derniers en meilleurs candidats pour les fonctions les plus rémunérées. Dans ce cas de figure deux mécanismes procèdent à la redéfinition du marché. Les hommes seront les plus recrutés aux postes les plus rémunérés grâce à leur important capital humain, les femmes quant-à-elles, seront plus présentes dans les corps de métiers qui ne nécessitent pas de très longues études et donc d'importantes investissements en capital humain et qui sont par conséquent moins rémunératrice d'où

l'inégalité du revenu horaire moyenne mis en évidence dans l'analyse effectuée ci-dessus. Par ailleurs, quels que soient la complexité des causes de cette situation, il demeure que cette déséquilibre sur le marché du travail et celui domestique est au détriment des femmes. Le rapport sur l'évaluation des OMD publié en 2015 par les Nations unies ont montré que malgré les avancés, l'inégalité entre les deux sexes persiste toujours. Il serait donc urgent de réfléchir à des solutions pour le bien être de tout un chacun. Il est vrai que les politiques européennes ont connu une tournure autre que celle affichée depuis l'après deuxième guerre mondiale qui prônait l'égalité des sexes par des politiques qui ne visent que le marché du travail. Réduire l'inégalité des sexes revient souvent à reconnaître les spécificités des sociétés dans leur rapport avec la famille. L'heure fut pour les pays développés d'effectuer une transition vers une politique économique qui intègre plus le domaine familiale. En effet cette nouvelle donne, offre un cadre plus structurante pour les femmes qui travaillent et qui ont des enfants en bas âge. Les autorités Européennes ont effectué d'important investissement dans la prise en charge des jeunes enfants par la création des structures de garde tel que les centres d'éducation pré-primaire (pour les enfants à partir de trois ans), la garde dans des centres aérés, la garde dans des centres de garde collective (tels que les crèches). Il s'y rajoute des politiques de protection de l'emploi partielle des femmes face à la discrimination.

En Afrique, la femme a toujours était perçue comme le cœur du foyer et que son premier rôle était de s'occuper de ses enfants. Pourtant, depuis des décennies, elles sont très nombreuses à s'autonomisaient sur le marché du travail rémunéré en même temps que celle domestique. Il s'avère donc qu'il ne pourrait y avoir de solution pour améliorer la situation économique des femmes sans mettre en place des politiques économiques qui prennent en compte les occupations familiales. Il est non seulement nécessaire de miser sur l'éducation des filles, sur leur maintien à l'école et leur accès à l'enseignement supérieur mais aussi garantir un environnement sain pour l'épanouissement du cadre familiale à travers des mesures de protections et d'encadrement sociales pour les femmes qui sont présentes sur le marché du travail. En effet, lorsque des politiques socio-économiques intègrent les préoccupations purement familiales, les jeunes filles seront moins astreintes à certains travaux domestiques et pourront augmenter leur chance de mieux accumuler du capital humain. Pour les femmes adultes, ces politiques doivent plus viser l'encadrement des enfants dès les bas âges et celles des personnes âgées. La finalité sera ainsi de réduire le temps considérable que les femmes consacrent aux services de soins et leur permettra de transférer une grande partie de ce temps au niveau du marché du travail. La solution des politiques d'incitations adaptés au contexte sénégalais sera le garant d'un épanouissement économique et social de tout un chacun.

## Conclusion

Les différences de comportements entre les hommes et les femmes sur le marché du travail et le marché domestique sont ainsi liées à une spécialisation de chacun des deux sexes sur ces deux marchés. Les hommes sont plus présents sur le marché du travail marchand et y passent plus de temps lorsque leur tranche d'âge se situe entre 30 et 45 ans en effectuant jusqu'à 42 heures de travail en moyenne par semaine. De même, leur salaire horaire est supérieur à celui des femmes. Ces derniers consacrent l'essentiel de leur temps aux tâches domestiques entre 10 et 20 ans ensuite aux services de soins entre 20 et 40 ans. Il est à noter par ailleurs un fait intéressant lorsqu'on analyse simultanément le marché domestique et le marché du travail qui est le fait que les femmes travaillent plus que les hommes si on considère l'ensemble du temps qu'elles



consacrent à la fois aux activités domestiques et aux activités marchande. Cependant elles gagnent moins que les hommes sur la période 25 à 80 ans. L'inégalité du revenu est donc manifeste et constitue un réel déséquilibre sur le marché du travail.

Il est donc clair qu'il reste encore du travail à faire pour que l'égalité des revenus sur le marché du travail devienne une réalité. Les politiques économiques se doivent d'intégrer les préoccupations purement familiales dans le souci de réduire le temps de travail domestique et le transférer sur le marché du travail marchand.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

**Hippolyte d'Albis , Carole Bonnet et al (2015)** "The lifecycle deficit for France: an evaluation for 1970 to 2011", MPRA Paper No. 65960, posted 5. August.

**Becker, G.** (1974), "A theory of social interactions", *Journal of Political Economy*, 82(6), 1063-1094

**EYENE F., Armel M. (2012)** "Participation au marche du travail: Une étude comparative sur le Cameroun et le Mali"  
url:[www.afristat.org/content/doc\\_travail\\_experts/ra\\_st\\_marche\\_travail.pdf](http://www.afristat.org/content/doc_travail_experts/ra_st_marche_travail.pdf), AFRISTAT.

**FEYLER E. (2011)** "Manuel des comptes des transferts nationaux" adresse url:  
[https://ctn.site.ined.fr/fichier/rte/46/NTA/Manual/Manuel\\_CTN\\_2212014.pdf](https://ctn.site.ined.fr/fichier/rte/46/NTA/Manual/Manuel_CTN_2212014.pdf).

**Lacroix, G., M. Picot et al** (1995), "Y-a-t-il une division du travail dans la famille élargie ?", *Economie et Prévision*, 121, 87-97

**Pierre-Yves C. ,VW. et al** ( 2013) "L'évolution des transferts entre les générations en France depuis trente ans: une autre lecture du rapport de dépendance, comission général à la stratégie et à la prospective.

**Nations Unis.** (2013) "National Transfer Accounts Manuel: Measuring and Analysing the generational economy, url: [www.ntaccounts.org/doc/repository/NTA%20manual%202013.pdf](http://www.ntaccounts.org/doc/repository/NTA%20manual%202013.pdf).

**Sofer, C.** (1999) "Modélisations économiques de la prise de décision dans la famille", annexe dans *L'égalité économique entre hommes et femmes*, B. d'Intignano (ed.), rapport CAE, La Documentation Française